

### Arrêté

**Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement par la voie contractuelle ouvert aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des techniciens de recherche et de formation, organisé par L'Université de Lille**

Le Président de l'Université de Lille,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret N°95-979 du 25 août 1995 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pour l'application de l'article 27 de la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984 modifié relative à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'état, et l'article L352-4 du code général de la fonction publique.

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de recrutements des techniciens de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

### **Arrêté**

Article 1<sup>er</sup> : La commission de sélection pour le recrutement des techniciens recherche et de formation, BAP J, Gestionnaire financier-e et comptable, réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et organisé par L'Université de Lille est composée ainsi qu'il suit :

-Mme Virginie VASSEUR, Directrice adjointe de la Direction de l'environnement social au travail, Direction générale déléguée aux relations humaines, Présidente de jury - Université de Lille

-Mme Christelle ROUSSEL, Cheffe du bureau des personnels BIATSS, UFR des Sciences de Santé et du Sport, Membre - Université de Lille

-M. Denis BAJEUX, Responsable administratif et financier de l'Institut de préparation à l'administration générale, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Membre - Université de Lille

-Mme Valérie BERTIN, Directrice du budget, Direction des affaires financières, Membre - Université de Lille

-M. Hervé FAUQUET, Directeur adjoint chargé des études et applications RH, Direction du pilotage et des affaires générales RH, Suppléant - Université de Lille

Article 2 : Le Président de l'Université de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeneuve D'Ascq, le 2 avril 2025

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale des Services

Anne Valérie Chiris-Fabre

